



REGLEMENTS SPORTIFS

TENNIS SPORT ADAPTE

2015-2017



SOMMAIRE

Avant-propos p. 3

Article 1 : les joueurs p.3

Article 2 : les règles du jeu p.4

- Les 3 divisions
- Le tennis découverte sport adapté

Article 3 : arbitrage –entraîneur p.6

A – Arbitrage

B- Entraîneurs

Article 4 : la compétition p.6

A – Les épreuves

B- Organisation en D1

C- Organisation en D2/D3

D- La rencontre

Article 5 : Répartition dans les divisions p.7

A – Division 3

B- Division 2

C- Division 1

Avant-propos

Ces nouveaux règlements sont applicables de septembre 2015 à août 2017. Ils s'appuient sur :

- le règlement de la Fédération Française de Tennis
- le précédent règlement de la FFSA

Les modifications proposées tiennent compte des constats des membres de la Commission Sportive Nationale Tennis lors des championnats de France et des échanges avec les clubs lors des Assises du Tennis Sport Adapté (juillet 2014).

Ils s'appliquent aux épreuves de tennis du secteur compétitif organisées dans les trois divisions.

Rappel

Le **tennis** est un sport de raquette qui oppose :

- soit deux joueurs : on parle alors de simple,
- soit quatre joueurs qui forment deux équipes de deux : on parle alors de double.

Le but du jeu est de frapper la balle de telle sorte que l'adversaire ne puisse la remettre dans les limites du terrain :

- soit en marquant le point en mettant l'adversaire hors de portée de la balle;
- soit en l'obligeant à commettre une faute (si sa balle ne retombe pas dans les limites du court, ou si elle ne passe pas le filet).

Le match se gagne en remportant un maximum de points, de jeux, puis de sets, conformément aux règles du jeu, variables selon le sexe, l'âge, etc.

Article 1 : Les Joueurs

Les joueurs s'affrontent en fonction de leur sexe et de leur âge selon les catégories de la FFSA.

<u>Années</u>	<u>Jeunes</u>					<u>Séniors</u>	<u>Vétérans</u>		
	9/10 ans	11/12 ans	13/14 ans	15/16 ans	17/18 ans	19/35 ans	35/45 ans	45-55 ans	+ 55 ans
2015/16	2007-2006	2005-2004	2003-2002	2001-2000	1999-1998	1997-1982	1981-1972	1971-1962	1961 et avant
2016/17	2008-2007	2006-2005	2004-2003	2002-2001	2000-1999	1998-1983	1982-1973	1972-1963	1962 et avant

En fonction du nombre d'inscrits et en vue de garantir une logique de confrontation lors des compétitions, les organisateurs pourront procéder à des regroupements de catégories.

Article 2 : Règle du jeu

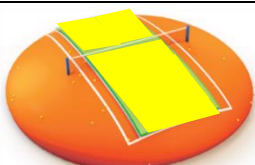
Les trois divisions présentent des règlements adaptés aux différents niveaux de jeu.

Dans les trois divisions, les joueurs se trouvent en situation d'opposition.

Pour pouvoir intégrer le secteur compétitif et notamment les championnats de France, les joueurs doivent être à-mêmes de percevoir les enjeux d'une compétition et de pouvoir donner du sens aux actions qu'ils produisent.

Afin de permettre, des premières confrontations sous forme jouée, un secteur « TENNIS DECOUVERTE » sera accessible en parallèle du secteur compétitif sur les championnats départementaux et régionaux.

SECTEUR COMPETITIF : valable pour les championnats départementaux, régionaux et nationaux

		<u>DIVISION 1</u>	<u>DIVISION 2</u>	<u>DIVISION 3</u>
<u>Aires de jeu</u>	Simple	23m77 sur 8m23 Filet à 0.914 m	23m77 sur 8m23 Filet à 0.914 m (mais enlever les poteaux de simple)	18m sur 8m23 Filet à 0.80 m
				
<u>Les points</u>	Simple	1 set de 6 jeux (pas d'avantage) A 6/6, jeu décisif en 7 pts. Choix du côté par le <u>relanceur</u> lors du point décisif.	1 set de 4 jeux (pas d'avantage) A 3/3, jeu décisif en 7 pts. Choix du côté par le <u>relanceur</u> lors du point décisif.	Super jeu décisif en <u>10 points</u> (point décisif à 9 partout)
<u>La mise en jeu</u>		En diagonale, 1er service par au-dessus, 2ème service libre (engagement après rebond non-autorisé)	En diagonale, 1er service par au-dessus, 2ème service libre (engagement après rebond par en-dessous possible)	En diagonale, 2 essais (engagement après rebond par en dessous possible)
<u>Le rebond</u>		1 rebond	1 rebond	2 rebonds autorisés (mais non obligatoires)
<u>Les balles</u>		Dure (Ø 6,35 à 6,67 cm) 	Intermédiaire (Ø 6,35 à 6,67 cm) 	Souple (Ø 6 à 6,5 cm) 
<u>Attendus et observables</u>		- <u>Développer des stratégies et jouer en fonction de ses points forts et des points faibles de l'adversaire</u> - Se situer dans le match (comptage des points) - Gérer les changements de côté au service - Connaître la règle du point décisif	- Au retour de service, se positionner dans la bonne diagonale et <u>renvoyer la balle là où l'adversaire n'est pas</u> - <u>Différencier la situation d'attaque et de défense</u> - Reconnaître la situation de gagner ou perdre le point - Connaître la règle du point décisif	- Au retour de service, se positionner dans la bonne diagonale et <u>renvoyer la balle dans les limites du camp adverse</u> - Savoir reconnaître une bonne balle d'une balle fautive - Maîtriser son espace de jeu - Connaître la règle des 2 balles au service
<u>Coaching</u>		Interdit	Une <u>seule intervention</u> par match lors d'un changement de côté. Aucune intervention orale ou physique ne peut avoir lieu pendant un jeu.	Une <u>seule intervention</u> par match au 6 ^{ième} point. Aucune intervention orale ou physique ne peut avoir lieu pendant le match.

A noter :

Les formats de jeux seront obligatoirement validés par le DSF lors du championnat de France.

Lors du championnat de France les balles doivent être neuves. En revanche les matchs de poules se feront avec les mêmes balles.

TENNIS DECOUVERTE SPORT ADAPTE (TDSA) – accessible uniquement au niveau départemental et régional

Le TDSA comporte des ateliers pédagogiques qui permettent d'évoluer progressivement dans l'activité et d'atteindre, si tel est le souhait du sportif, le secteur compétitif.

Le TDSA, comporte 3 niveaux de pratique (blanc, violet et rouge) qui laissent à chacun des sportifs la possibilité de s'exprimer en fonction de leurs capacités.

<u>NIVEAU BLANC</u> 8 m de long sans filet avec ballon blanc (20 cm de diamètre).	
<u>NIVEAU VIOLET</u> 11 m avec filet à 0,50 m et une balle violette (15 cm de diamètre).	
<u>NIVEAU ROUGE</u> 12,8 m avec filet de 0,80 m et balle rouge (7,5 cm de diamètre)	

Article 3 : Arbitrage-Entraîneurs

A. Arbitrage

Un arbitre est nécessaire pour toutes les rencontres

Dans une compétition à caractère national, obligation d'un juge arbitre (FFT)

Une formation d'officiel Tennis Sport Adapté devra être proposée en amont de chaque championnat de France.

La Commission Sportive nationale préconise :

- D1 et D2 : un arbitre de chaise et 1 aide arbitre
- D3 : un arbitre de chaise et 2 aides arbitres
- 1 arbitre référent pour chaque division

Rôle l'arbitre de chaise : il arbitre la rencontre, annonce les points et les fautes, complète la feuille de match.

Rôle de l'aide arbitre : il veille à l'affichage des points, peut aider les sportifs lors des changements de côté (notamment en D3), veille à la sécurité physique et affective des sportifs.

Rôle de l'arbitre référent : coordonne l'équipe d'arbitre dans sa division, reçoit les éventuelles réclamations des délégations, transmet les résultats au point informatique, veille au bon déroulement de la rencontre et au respect des horaires.

B. Entraîneurs

Les entraîneurs sont tenus de respecter à la lettre le règlement et de faire preuve à tout moment d'un esprit sportif.

Lors des rencontres en Division 1, aucun entraîneur n'est admis sur les courts.

En Division 2 et 3, une guidance peut être acceptée avec l'accord du juge arbitre et des entraîneurs respectifs.

Division 2 : l'entraîneur pourra rentrer sur le court pour intervenir lors du changement de côté de leur choix (une seule intervention par match). Aucune intervention orale ou physique ne peut avoir lieu pendant un jeu.

Division 3 : l'entraîneur pourra rentrer sur le court pour intervenir après le sixième point (une seule intervention par match). Aucune intervention orale ou physique ne peut avoir lieu pendant le match.

Les encouragements sont possibles mais ne doivent en aucun cas être des conseils ou des consignes.

En cas de problématique sur l'arbitrage, les entraîneurs pourront en référer à l'arbitre référent de la division qui jugera ensuite des mesures nécessaires.

Article 4 : La compétition

A. Les épreuves

En simple

- Messieurs
- Dames
- Mixtes (quand le nombre de joueur de l'un de deux sexe est insuffisant)

En double

- Messieurs
- Dames
- Mixtes

B. Organisation en Division 1

Débuter la compétition par « poules », en fonction du nombre des participants. Chaque participant rencontre les autres sportifs de la même poule.

Cependant l'organisation peut être envisagée en tableau par élimination directe, avec « consolante » si le nombre de participants le permet. Tenir compte des classements éventuels FFT, ainsi que les vainqueurs de « poule » pour établir l'ordre des têtes de séries pour le tableau final.

C. Organisation en Divisions 2 et 3

- par poule
- tableau pour les phases finales (si nécessaire)

D. La rencontre

Les joueurs se tiennent de part et d'autre du filet. Le premier qui lance la balle s'appelle le serveur, son adversaire le relanceur.

Le choix du côté et le choix d'être serveur ou relanceur dans le premier jeu sont tirés au sort.